

Coppet, le 10 Octobre 1904.

I

Monsieur J. Lagier,  
Président de la Société internationale de sauvetage de  
Léman,  
Nyon.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous ac-  
cuser réception de votre estimée lettre du 4 courant...  
Notre Section, réunie ce jour en Assemblée générale, a pris  
connaissance de son contenu, ainsi que de la copie de la  
lettre de Madame Huber.

Nous aurions désiré voir figurer dans votre lettre un com-  
mandu de votre Assemblée d'Hermanec plus complet, jus-  
sifiant une partie de nos motifs de démission, ceux que l'on  
trouve insuffisants et qui ont rapport au prix "Huber".  
Nous ne désirons pas recommencer une polémique à ce  
sujet mais, nous nous permettons de vous répéter, que  
étant en tout point d'accord avec le contenu de votre hono-  
rée lettre concernant le but à atteindre de notre corps  
de sauveteurs, nous ne pouvons que blâmer certains pro-  
cédés que nous avons allégués et qui seuls ont provoqué  
motifs de démission, les questions d'intérêts pécuniaires  
prédominant pas dans notre Section ?

Monsieur le Président, l'Assemblée générale a décidé de  
vous adresser ses sincères remerciements au sujet de la po-  
sitive que vous laissez à notre Section pour sa rentrée

gion internationale, elle prend acte de votre générosité  
mais, pour donner satisfaction à tous ses membres et  
conserver la totalité de ceux-ci, elle décide de reporter en  
janvier prochain la prise en considération <sup>de vos</sup> généreuses  
avances et notre décision définitive.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance  
de notre considération très-distinguée.

Le Président,

Le Secrétaire ad. int.,

*[Signature]*

la gion internationale, elle prend acte de votre générosité  
mais, pour donner satisfaction à tous ses membres et  
conserver la totalité de ceux-ci, elle décide de reporter en  
janvier prochain la prise en considération <sup>de vos</sup> généreuses  
avances et notre décision définitive.

Le Secrétaire ad. int.,

Le Président,

# pour passer sous votre cette proposition de renouer les  
travaux théoriques,

pour l'international, elle prend acte de votre générosité  
 mais, le nombre des sociétaires présents n'étant pas suffi-  
 sant, l'Assemblée propose d'ajourner la chose à une date  
 ultérieure, ce qui est adopté à l'unanimité.  
 En conséquence, en attendant qu'une nouvelle Af-  
 semblée décide de notre sort, agréer, Monsieur le Prési-  
 dent, nos cordiales salutations.

Le Président,

Le Secrétaire ad. int.,

# pour passer aux voix cette proposition de revenir sur notre décision,

~~Le Président,~~  
~~Le Secrétaire ad. int.,~~